



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 4e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenue le 26 mars 2024 au salon du personnel du pavillon Saint-Patrice à 18h30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Karine Martin
Geneviève Legault
Marie-Hélène Maheu
Laura Guillemette
Anaïs Renaud
Marilou B. Cousineau
Sylvie Martel
Catherine Veilleux
Véronica Franco
Jean-Pascal Paré
Valérie Rivard
Jessica Brideau
Jean Ferland
Sylvain Bergeron

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Pier-Samuel Poulin	Directeur
Anne-Louise Déziel	Directrice adjointe
Mélanie Laurin-Girouard	Directrice adjointe



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ #2024-03-001

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les points suivants sont ajoutés en séance tenante :

- 10.9 Plan de rattrapage

Il est proposé par Marie-Hélène Maheu et appuyé par Catherine Veilleux d'adopter l'ordre du jour tel que modifié séance tenante.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Des « Bons coups » sont mentionnés par des membres du CÉ :

- Un tournoi d'échecs au pavillon St-Patrice, sur l'idée d'un élève, a créé un enthousiasme pour ce jeu chez bon nombre d'élèves.
- Le mois de l'alimentation a donné lieu à diverses initiatives afin d'encourager les saines habitudes de vie chez les élèves et a rencontré un vif succès auprès de ces derniers : les collations vedettes (Brassard), le défi « Moi j'croque » (St-Patrice), le défi Tchin Tchin (service de garde).
- Les travaux du gymnase se poursuivent côté St-Patrice : les ancrages sont terminés.
- Un parent s'est porté volontaire pour créer des camisoles de basket aux élèves de St-Patrice, qui seront prêtes pour les rencontres inter-écoles qui se dérouleront en avril à la Ruche. Cette généreuse initiative renforce le sentiment d'appartenance des élèves et fait rayonner l'image de l'école dans la communauté.
- Le spectacle de Noël et le Carnaval d'hiver à Brassard (qui restera dans les mémoires pour la chaleur record de cette journée) ont été de francs succès.
- Avec l'aide de parents et grâce au dévouement de l'équipe-école, de nouveaux livres sont fins prêts à être empruntés par les élèves à la bibliothèque.

Un parent demande si les dons de livres sont acceptés : bien qu'ils ne soient pas toujours dirigés vers la bibliothèque (l'école trie et décide de l'usage qu'elle privilégiera pour les différents titres), les dons de livres en bon état et d'intérêt pour les élèves sont toujours les bienvenus.



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2024-03-002

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 DÉCEMBRE 2023

Une petite correction est apportée au procès-verbal : à la page 6, on devrait lire « approbation » au lieu « d'adoption ».

Il est proposé par Sylvain Bergeron et appuyé par Valérie Rivard

QUE : le procès-verbal du 19 décembre 2023 soit :

- ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL ET EN LIEN AVEC LA FORMATION OBLIGATOIRE

Les suivis du procès-verbal de la séance du 19 décembre seront traités au cours de la séance.

On rappelle aux nouveaux membres de lire le *Cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement* afin de compléter la formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement et de le conserver comme outil de référence au besoin.

La direction fait part au CÉ d'une demande, reçue le jour même, d'autoriser un projet de levée de fonds initié par des élèves pour aider des enfants haïtiens, par le biais d'une organisation dédiée à cette cause.

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Geneviève Legault

QUE : la demande de la classe 752 pour l'autorisation d'organiser une levée de fonds pour Haïti soit :

CÉ # 2024-03-003

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2024-03-004

**4. RÉOLUTION POUR LES MONTANTS REÇUS EN LIEN
AVEC LES MESURES PROTÉGÉES**

La direction présente brièvement les montants reçus et leur usage pour les diverses mesures dédiées et protégées.

Il est proposé par Catherine Veilleux et appuyé par Sylvie Martel

QUE le conseil d'établissement de l'école Brassard-Saint-Patrice confirme que le centre de services scolaire des Sommets lui a transféré un montant de 391 026\$, dans le cadre des mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2023-2024.

QUE le conseil d'établissement de l'école Brassard-Saint-Patrice confirme que le déploiement de ces mesures a été présenté dans le cadre du budget de l'établissement.

➤ **ADOPTÉ à l'unanimité**

5. ADOPTION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS SDG 23-24

La direction souligne que la rédaction du programme d'activités 2023-2024 du service de garde a permis une réflexion étendue sur celui-ci, notamment dans le but qu'il s'arrime avec le projet éducatif.

Catherine Veilleux résume les grandes lignes du programme, qui est le fruit d'un travail concerté entre la direction et les membres de l'équipe du SDG.

Le CÉ félicite le travail de l'équipe et souligne la grande utilité de ce document, qui servira de base pour la planification, notamment, de l'an prochain. Il constitue aussi un outil précieux pour l'organisation des journées pédagogiques et facilite la cohérence des actions de l'équipe, même si elle doit faire face à un roulement de personnel.

La direction mentionne au passage une amélioration dans la stabilité du personnel, qui suit aussi une formation mensuelle sur l'intervention positive. Ces mesures ont un effet bénéfique sur la qualité des services et des interventions.

On souligne l'importance des inscriptions dans les temps prévus (printemps de l'année précédente) au SDG afin que ses prévisions



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2024-03-005

soient le plus justes possible pour l'année à venir, même si des changements de dernière minute sont inévitables. Il faut remplir un formulaire d'inscription même si les enfants ne doivent aller qu'aux journées pédagogiques.

Un parent mentionne avoir apprécié le processus facilité sur le portail Mozaik.

Il est proposé par Valérie Rivard et appuyé par Marie-Hélène Maheu

QUE : le programme d'activités SDG 23-24 soit :

- **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

6. ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE ET DE LA SURVEILLANCE DES DÎNEURS 24-25

Certains éléments des règles de régie interne du SDG ont changé et ils sont expliqués en vue de la discussion sur l'adoption.

- Les types de fréquentation ainsi que les tarifs ont changé : régulière (9,20 \$), sporadique (7,60\$), midi (4,10\$). On précise que les tarifs sont sujets à changement, sur décision du CSS.
- Comme cette année, les élèves des deux pavillons seront accueillis seulement au pavillon Brassard les jours de tempête.
- Le SDG sera fermé lors des 2 premières et 2 dernières journées pédagogiques.
- Les parents et les élèves ont dorénavant interdiction de circuler dans l'école en dehors des heures de classe.
On reconnaît les inconvénients que cette dernière mesure entraîne, mais on juge qu'ils sont moindres que les avantages (sécurité, protection du matériel, etc.)
- Une preuve écrite qui atteste de l'heure de départ permise par les parents est dorénavant requise pour les marcheurs.

Il est proposé par Jean-Pascal Paré et appuyé par Jean Ferland

QUE : le document des règles de régie interne du service de garde 24-25 soit :



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2024-03-006

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour la surveillance des dîneurs, la direction estime que 700 élèves fréquenteront le service de garde le midi l'an prochain, ce qui lui permet de prévoir 11 surveillant.es en vue de la rentrée 2024. Ce chiffre est le même que celui de l'année en cours. Il est à noter que ces surveillant.es sont épaulé.es le midi par d'autres membres du personnel, notamment des TES.

La direction demande au CÉ d'approuver ce plan pour l'an prochain, quitte à ajouter des ressources au besoin en septembre, une fois le nombre définitif d'élèves connu.

Il est proposé par Geneviève Legault et appuyé par Jessica Brideau

QUE : le plan de surveillance des dîneurs 24-25 soit :

CÉ # 2024-03-007

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7. PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE 24-25

La direction donne suite aux questionnements soulevés par le CÉ concernant les photos scolaires. Elle affirme que, dans l'ensemble, le personnel est satisfait des services du photographe retenu en 23-24. Certains parents se sont dit insatisfaits de la qualité des agrandissements ; ils sont invités à contacter le prestataire de services directement pour lui en faire part. En ce qui concerne les prix, trop élevés selon plusieurs, la compagnie répond qu'elle suit les augmentations du marché et ne peut pas baisser ses tarifs.

S'appuyant sur un certain consensus qui semblait se dégager lors des précédentes discussions du CÉ à l'effet que les insatisfactions évoquées n'étaient pas de nature à nécessiter la recherche d'une autre compagnie pour assurer la photo scolaire l'an prochain, la direction a décidé de réserver les services du même fournisseur à la rentrée 2024.

Elle demande au CÉ de créer un comité qui se chargerait de trouver d'autres soumissionnaires, de comparer les offres et de récolter l'opinion des parents, par exemple, si les bémols par rapport aux



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

photos demeurent l'an prochain et que le CÉ souhaite changer de fournisseur.

On demande si la direction a les chiffres pour comparer les achats de photos de cette année comparativement aux années précédentes; cela permettrait de mesurer si les prix élevés ont eu un effet dissuasif pour certains parents. Pour le moment, cette donnée est inconnue.

On souligne le fait que les coûts ont l'air d'avoir augmenté pour toutes les compagnies de photos scolaires. Un membre se dit en faveur de laisser une deuxième chance à la compagnie pour une autre année.

On décide d'inclure une nouvelle discussion sur les photos au CÉ du début de l'année scolaire 24-25.

**8. CONSULTATION CSS QUANT AUX CRITÈRES DE
SÉLECTION DU DIRECTEUR D'ÉCOLE**

Le CSS consulte les CÉ sur les critères de sélection du directeur d'école (compétences prioritaires). L'objectif est de guider le CSS pour l'affectation des directions d'école, qui se fait en avril.

La présidente propose d'organiser un sondage par Doodle pour ce faire. C'était la manière de procéder l'an dernier. Les membres sont d'accord avec cette proposition. Les critères choisis seront communiqués aux membres ultérieurement.

**9. CONSULTATION SUR LES BESOINS EN BIENS
(MOBILIER, APPAREILLAGE ET OUTILLAGE) AINSI QU'EN
LIEN AVEC LES AMÉLIORATIONS ET
TRANSFORMATIONS DE LA BÂTISSE**

Le CSS consulte l'école Brassard-Saint-Patrice parmi 28 autres établissements sur les priorités d'investissement concernant les améliorations et transformations de la bâtisse.

La direction présente aux membres les éléments qu'elle a priorisés, en précisant que les choix ont été faits de manière à attirer l'attention sur les besoins importants qui ne font pas l'objet d'un financement autre part. Elle n'énumère donc pas tous les besoins dans ce document.

Une discussion autour du projet de climatiser les deux pavillons s'ensuit. Les membres sont d'avis que ce serait formidable, mais



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

évoquent les coûts très élevés d'un tel projet. Un membre mentionne que la localisation de l'école dans un îlot de chaleur serait un argument de poids pour convaincre le CSS de financer sa réalisation. Par ailleurs, le plan climat de la MRC permettrait vraisemblablement d'aller chercher des fonds de ce côté également.

Des membres souhaiteraient voir la qualité de l'eau (présence de plomb, suivi de la qualité de l'eau de la ville, etc.) dans la liste des priorités de l'établissement. La direction assure que l'eau de l'établissement a été analysée dans un passé récent et qu'aucune anomalie n'a été détectée. Elle fera les vérifications nécessaires afin de comprendre pourquoi les affiches enjoignant de laisser couler l'eau 5 minutes sont encore présentes à plusieurs endroits. Il semble que ces affiches (pour le plomb) pourraient être enlevées.

Le projet cour d'école fera partie d'une demande de financement autre, puisque le terrain doit absolument être travaillé et que l'école doit aller de l'avant avec ces travaux.

Un membre suggère de mentionner au CSS tous les autres projets pris en charge par l'école, afin qu'il puisse mesurer l'ampleur des travaux engagés par l'établissement. On pense que cela pourrait donner du poids aux projets ciblés en priorité.

10. INFORMATION DE LA DIRECTION

10.1 LANCEMENT DU PROJET ÉDUCATIF ET ACTIVITÉS QUI EN DÉCOULENT

Un vidéo de lancement a été tourné par un enseignant de La Ruche afin de faire la promotion du nouveau projet éducatif, faire connaître la mission et les valeurs de l'école. Un membre de la direction mentionne l'engouement que le tournage a suscité auprès des élèves et suggère de réitérer l'expérience dans le futur avec un projet de nature à impliquer davantage les élèves.

Le vidéo sera présenté aux membres du personnel lors d'un 5 à 7 le 23 avril, puis aux membres du CÉ le 7 mai, pour ensuite être diffusé à l'ensemble de la communauté, sur les réseaux sociaux et le site web de l'école.



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

L'annonce du projet éducatif aux élèves se fera en trois temps au mois de mai :

- Préscolaire et 1^{er} cycle : 6 mai à 12h45 à Brassard
- 2^e cycle (DGA-I, COM-I, TSA-II, TSA-mat. et DGA-III) : 16 mai à 13h15 à St-Patrice
- 3^e cycle (TSA-III, DGA-II, COM-II et COM-III) : 16 mai à 14h à St-Patrice

10.2 TRAVAUX EN LIEN AVEC LE PLIV 24-25 ET QUESTIONNAIRES

Pier-Samuel mentionne qu'il n'y aura pas de refonte complète du PLIV cette année, mais plutôt une actualisation en fonction des données recueillies.

Les élèves seront sondés sur le climat de bien-être à l'école à l'aide d'un questionnaire créé par l'Université Laval. On veut sonder les plus jeunes pour une première fois, afin d'obtenir un portrait de l'ensemble des élèves qui fréquentent l'école. Pour des raisons de logistique et de répartition judicieuse des ressources humaines et matérielles disponibles, la direction a choisi de sonder 2 groupes par niveau et 5 classes spéciales.

Un membre se questionne sur la pertinence de changer les questionnaires cette année : cela enlève la possibilité de comparer et de suivre l'évolution des données depuis 2 ans. La direction reconnaît que le choix de changer de questionnaire crée ce problème, mais insiste sur la qualité de la démarche proposée par l'Université Laval et a confiance que les données recueillies permettront d'améliorer le PLIV avec justesse. Le souhait de la direction est de mener la même consultation sur un minimum de 3 ans justement pour établir une continuité et être en mesure de comparer les données dans la durée.

10.3 ORGANISATION SCOLAIRE 24-25

La direction présente le portrait des groupes pour l'année scolaire 24-25. Les inscriptions en maternelle 4 ans laissent entrevoir une



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

potentielle ouverture d'un groupe supplémentaire, mais pour le moment il est trop tôt pour trancher la question.

On remarque également une baisse de fréquentation au 1^{er} cycle, qui pourrait s'expliquer par l'exclusion du bassin de fréquentation des enfants du secteur du lac Lovering ainsi que par l'ouverture de l'école alternative qui attire une partie des écoliers du secteur. On manque pour le moment de données démographiques plus récentes ou plus précises qui permettraient de projeter les mouvements dans la fréquentation scolaire pour les 5 prochaines années.

La direction informe également les membres de la hausse qu'elle constate dans les arrivées d'élèves en cours d'année scolaire.

Il y aura un groupe de moins au 3^e cycle également en 24-25; c'est le statu quo pour l'adaptation scolaire, mais les chiffres seront revus en avril.

10.4 ACTE D'ÉTABLISSEMENT 24-25

Aucun changement à mentionner, la présidente dit ne pas avoir encore reçu l'acte d'établissement pour 24-25.

10.5 COUR D'ÉCOLE ET PLAN DE VISIBILITÉ

Le projet de dépavage de la cour St-Patrice va bon train. Les parents et le personnel de l'école seront sondés en avril à ce propos. Les élèves de la 3^e à la 5^e année du pavillon St-Patrice seront également impliqués dans un premier temps en avril afin de faire connaître leurs idées. Ils participeront également au dépavage prévu à l'automne 2024. Les élèves de 6^e année, qui n'y seront plus à ce moment, ainsi que ceux des classes spéciales, seront quant à eux invités à dessiner leur « cour de rêve ». Leurs croquis seront ensuite exposés en une fresque.

Deux rencontres du comité (mai et juin) serviront ensuite à définir les plans retenus pour la cour, en vue des travaux à l'automne.



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

10.6 Suivi de la campagne de financement des vêtements

La deuxième campagne de financement a connu un grand succès, avec un montant de 895,62\$ en matériel commandé, dont 160\$ en dons pour les élèves défavorisés. La campagne a généré 580,67\$ en profits, qui permettront d'améliorer les cours de l'école.

Cette fois, la distribution s'est faite via les sacs à dos des enfants, sans problème notable. Toutefois, cela semble avoir créé un peu plus de comparaisons entre les enfants, notamment chez les plus jeunes.

On suggère de réitérer l'expérience l'an prochain. On donne des idées afin de contrer les iniquités et favoriser le fait que tous les élèves aient éventuellement un t-shirt.

10.7 PRINCIPES D'ENCADREMENTS, MANUELS SCOLAIRES ET PROCURES 24-25

Les membres s'entendent sur le fait de lire les 3 documents relatifs aux principes d'encadrement pour les manuels scolaires et la procure 2024-2025, afin de rendre la discussion plus efficace à la prochaine rencontre du CÉ.

10.8 REDDITION DE COMPTE QUANT AUX SORTIES ÉDUCATIVES DE L'ANNÉE EN COURS

La direction présente la version la plus à jour du document relatant les sorties éducatives organisées cette année.

10.9 PLAN DE RATTRAPAGE BSP

La direction a été agréablement surprise par les montants offerts par le ministère pour le plan de rattrapage à la suite de la grève.

La direction a sondé les enseignants quant aux mesures à adopter. Plusieurs enseignantes ont offert du tutorat, un ajout de temps TES a permis de travailler la planification, l'organisation ou la motricité avec les classes du préscolaire et les habiletés sociales avec les classes d'adaptation scolaire.



**Procès-verbal
de la 4^e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Le plan de rattrapage a également permis le déploiement d'un projet pilote : l'ajout d'un responsable de l'encadrement disciplinaire (RED) au pavillon Saint-Patrice. Cette TES agit comme présence active centrée sur la résolution de conflits. Elle travaille en prévention et les résultats semblent très satisfaisants. Elle offre aussi des ateliers d'habiletés sociales aux élèves et aide les enseignants qui en manifestent le besoin dans certaines interventions. La direction juge que l'ajout de cette ressource a un effet très positif et, devant les questions des membres sur la possibilité de la maintenir en 24-25, affirme sa volonté de trouver les moyens de le faire.

En somme, les montants octroyés ont été utilisés judicieusement. Une collecte de données pour mesurer leur impact à plus long terme sera menée.

11 INFORMATIONS DES ENSEIGNANTS (S'IL Y A LIEU)

Aucune information.

12 INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN (S'IL Y A LIEU)

Aucune information.

13 INFORMATION DE L'O.P.P. (S'IL Y A LIEU)

13.1 Suivis des activités en cours

Les parents bénévoles de l'O.P.P. ont organisé deux soirées cinéma (9 et 23 février) pour les élèves des 2 pavillons. Environ 115 élèves ont profité de cette activité, commanditée par IGA Gazaille, qui a fourni des collations. Les 550\$ amassés permettront d'offrir d'autres activités aux élèves.

L'O.P.P. organise cette année encore un brunch pour les finissants, auquel les classes spéciales participent également.



**Procès-verbal
de la 4e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2023-2024
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

14 INFORMATION SUR LE COMITÉ DE PARENTS (S'IL Y A LIEU)

Aucune information.

15 CORRESPONDANCE

Aucune information.

16 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune information.

17 VARIA

Aucune information.

18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20h25.

(signature)
La présidente d'assemblée

(signature)
Le directeur